

Extrait du Registre des Délibérations

Service des Assemblées
SF/JL/CP/2013

du Conseil de la Communauté



SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le 19 décembre à 09h00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés les 12 et 13 décembre et affichés le 12 décembre 2013 sont réunis au lieu habituel de leurs séances, à l'Hôtel de Ville du Mans, sous la présidence de M. BOULARD, Président.

Sont présents : M. BOULARD, M. LEPROUST, M. DELIGNY, M. PICAULT, Mme DANVERT, M. ROUILLON, Mme MATHIS-VIGNEZ, M. VETILLARD, M. LANDY, M. PRIGENT, M. DELPECH, M. BIENCOURT, M. COUNIL, Mme KAZIEWICZ, Mme LAUNAY, M. LECROC, M. COMBE, M. JEAN, Mme POTELOIN, Mme PEDOYA, Mme DUBOIS, Mme BERGER, M. CALIPPE, M. EDOM, M. GUIBERT, M. COMPAORE, Mme KARAMANLI, M. PERDEREAU, Mme SEVERE, M. VILLARME, Mme RIVRON, M. PIGEAU, Mme PIVRON, Mme BEAUCHEF, Mme LE BOTERFF, M. FONTAINE, M. PALUSSIÈRE, M. FERRE, M. BRAUD, M. LANGEVIN, Mme HERSEMEULE, M. MORTREAU, M. LETARD, M. GAGNEBIEN, M. JANNIN, M. CHARVET, Mme CHEVALIER, M. DELAFOY.

Absents et représentés : M. LEPROUST, M. DELIGNY, M. LANDY, M. SOULARD, M. PRIGENT, M. BREUX, M. COUNIL, M. LE FOLL, M. LECROC, M. JEAN, Mme GUESDON PLESSIS, Mme HEUZE, M. EL ARRASSE, Mme COCO, Mme LE BOTERFF, Mme HERSEMEULE, M. LETARD.

Votes par procuration :

M. COMBE pour M. LEPROUST après son départ
M. VETILLARD pour M. DELIGNY après son départ
M. DELPECH pour M. LANDY pendant son absence
Mme MATHIS VIGNEZ pour M. SOULARD
M. BRAUD pour M. PRIGENT après son départ
M. CALIPPE pour M. BREUX
Mme DANVERT pour M. COUNIL jusqu'à son arrivée
M. BOULARD pour M. LE FOLL
M. DELAFOY pour M. LECROC après son départ
Mme DUBOIS pour M. JEAN après son départ
Mme POTELOIN pour Mme GUESDON PLESSIS
Mme KAZIEWICZ pour Mme HEUZE
Mme PEDOYA pour M. EL ARRASSE
M. PRIGENT jusqu'à son départ pour Mme COCO
M. LANDY pour Mme LE BOTERFF pendant son absence
M. PERDEREAU pour Mme HERSEMEULE après son départ
M. COUNIL pour M. LETARD après son départ

M. BIENCOURT remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 7 novembre 2013 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.

